canton de Vaud
Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 05 MARS 2013
Développé le 05 MARS 2013

12_INT_010 et 12_INT_014

~~Résolution~~ Détermination suite aux réponses aux interpellations Christen et Epars

Le Grand Conseil, qui a voté un crédit en vue de l'assainissement de la décharge de Saviez, exprime sa préoccupation sur la manière dont est conduit cet assainissement.

La publication d'un rapport indépendant met en évidence les risques provoqués par le concept d'assainissement de cette décharge. Il attend du Conseil d'Etat une grande attention sur la manière dont le crédit accordé par le parlement sera utilisé par le Canton.

Il demande à ce que sa commission de gestion soit informée :

- sur les études complémentaires entreprises
- sur la méthode d'assainissement qui sera choisie en définitif.
- sur les risques, faibles ou importants pour l'environnement, qui seront induits.
- Sur le rôle de l'Etat, respectivement du Maître de l'Ouvrage dans l'élaboration du projet et de sa réalisation.

MICHEL RENAUD